

## COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE CGAD de l'Ariège Foix le 09 juillet 2018, à 15h30

Présents : Voir feuille de présence ci-jointe.

Le Président ouvre la séance à 15h30.

### COMPTE RENDU

Pascal CHARIERAS donne lecture du compte rendu de l'Assemblée Générale CGAD 2017 qui est ensuite mis aux voix par le Président.

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

### POINT SUR LES EFFECTIFS

Les effectifs 2017. /2016

|                                                         |    |
|---------------------------------------------------------|----|
| • Bouchers = 34 adhérents (dont 3 nouveaux inscrits)    | +2 |
| • Boulangers = 40 adhérents (dont 2 nouveaux inscrits)  | -5 |
| • Charcutiers = 10 adhérents                            | +1 |
| • CGAD Divers = 14 adhérents (dont 2 nouveaux inscrits) | +1 |

TOTAL CGAD = 98 adhérents -1

En 2018, nous en sommes à 91 adhérents pour 90 l'année dernière à la même date (30/06)

### RAPPORT FINANCIER

Le Président demande à Pascal CHARIERAS de faire le point financier 2017 de la CGAD (document ci-joint).

Pascal CHARIERAS rappelle que le compte de la CGAD n'a pour seule vocation que de prendre les adhésions dans chaque confédération et fédération qui la compose pour régler la cotisation de la CGAD Nationale.

De plus, le compte permet de prendre les adhésions en direct des autres métiers de bouche comme les restaurateurs.

#### COMPTE DE RESULTAT

|                                  |         |
|----------------------------------|---------|
| TOTAL des PRODUITS               | 7 051 € |
| TOTAL des CHARGES d'Exploitation | 7 065 € |
| Résultat d'Exploitation          | -14 €   |
| Produits et charges divers       | 0 €     |
| Résultat net                     | -14 €   |

Le bilan fait apparaître un passif et un actif à 5 166 €

|                  |         |
|------------------|---------|
| ACTIF Courant    | 5 166 € |
| Capitaux propres | 1 374 € |
| Dettes           | 3 792 € |
| TOTAL du Passif  | 5 166 € |

Après la présentation de ces comptes, et après avoir permis à chacun de poser toutes les questions utiles, le Président met ce rapport financier aux voix.

Les comptes 2017 sont adoptés à l'unanimité et le résultat de l'exercice de -14 € est affecté au report à nouveau.

### **COTISATION 2019**

La cotisation que chaque confédération ou fédération adhérente devra à la CGAD de l'Ariège est proposée à 4 € pour 2019 (sans changement).

Pour les Artisans qui adhèrent directement à la CGAD (CGAD Divers), il est proposé de porter l'adhésion à 225 € et celle pour les nouveaux inscrits à 175 €.

Ces trois cotisations sont adoptées à l'unanimité.

### **LES ACTIONS**

- AAP (Appel à Projet) filière viande

Le Secrétaire Général informe les membres de la CGAD que nous avons répondu à l'appel à projet sur la filière viande en partenariat avec la Chambre de Métiers.

Si notre proposition n'a pas été retenue en raison de la volonté du donneur d'ordre de travailler essentiellement sur l'abattage, la démarche a fortement intéressée et une prochaine rencontre va être organisée pour voir comment on pourrait développer ce projet avec un soutien financier différent.

- Festival du Goût et des Saveurs

Depuis maintenant deux ans, nous avons le projet de créer un événement départemental, dont l'objectif est de promouvoir les qualités des produits, les savoir-faire et l'innovation des métiers de bouche.

Cet événement devrait s'organiser en partenariat avec la Cité du Goût et des Saveurs de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège. Cet événement devra aussi également permettre d'organiser différents débats, de présenter des expériences et des bonnes pratiques autour des grands enjeux et de l'actualité du secteur alimentaire (nutrition, circuit court, innovation etc...).

Cet événement devra également s'appuyer sur d'autres partenariats et notamment les restaurateurs, ceux qui militent sur le statut "Artisans Cuisiniers" ou d'autres acteurs incontournables comme Philippe LACUBE.

Il est décidé d'organiser une première réunion pour enclencher ce projet le lundi 19 novembre 2018 à 16 heures. L'objectif de cette première réunion sera d'imaginer les grands objectifs possibles de cet événement, les grandes orientations du concept général (Festival), les lieux possibles, la période, la fréquence et commencer un inventaire des partenariats possibles.

- Société de service aux entreprises

Le Secrétaire Général informe l'Assemblée de l'avancement du projet de création de la société de services aux entreprises. Pour les métiers de l'alimentaire, deux actions sont déjà imaginables dans ses activités : la mise en œuvre de projets de communication collectifs liés à des opérations saisonnières (l'agneau et le chocolat de Pâques, galette de l'épiphanie...), et les principes de groupement d'achats pour des fournitures dans l'objectif de négocier des tarifs grands comptes pour la mutualisation des commandes. Certains logiciels de gestion de production dans l'alimentaire sont également des idées à développer.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, le Président clôture la séance à 18h30.

Le Président

Christophe VITAL

Le Secrétaire

Christian FONTES